



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Distribution de la propagande électorale

Question au Gouvernement n° 4158

Texte de la question

DISTRIBUTION DE LA PROPAGANDE ÉLECTORALE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier ministre, combien de temps une démocratie peut-elle survivre sans électeurs ? Bien sûr, le premier motif d'abstention est politique : écoutez-nous donc lorsque nous disons que, puisque le peuple ne consent plus aux règles actuelles du jeu démocratique, il doit pouvoir les redéfinir en fondant la VI^e République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) Est-ce parce que cette abstention concerne d'abord les jeunes, les ouvriers et les employés que vous avez renoncé à la faire reculer ?

M. Alexis Corbière. Exactement !

M. Adrien Quatennens. Pire, vous l'avez nourrie, aggravée !

La start-up nation d'Emmanuel Macron est incapable d'organiser des élections ! En confiant au prestataire privé Adrexo la distribution des courriers de propagande électorale, vous avez organisé le chaos. Parmi les électeurs que j'ai croisés ces derniers jours, aucun – entendez-vous ? aucun ! – n'avait reçu correctement les courriers concernant les deux élections. Tantôt ils n'avaient rien reçu, comme ce fut mon cas ; tantôt ils n'avaient reçu les documents relatifs qu'à une élection sur les deux ;...

Mme Frédérique Meunier. C'est comme pour les vaccins, on cherche !

M. Adrien Quatennens. ...tantôt ils avaient reçu des documents destinés à un autre canton que le leur ; tantôt il manquait des listes dans les courriers. Quand le Gouvernement reprend à son compte les mensonges d'Adrexo en évoquant 21 000 plis qui n'auraient pas été distribués, considère-t-il comme livrés les plis retrouvés par centaines brûlés dans la nature, sur le bas-côté des routes, dans les poubelles, dans les cages d'escaliers ou sur les pare-brise des voitures ? En Sarthe, sur 408 000 inscrits, environ 100 000 électeurs n'auraient reçu aucune profession de foi ! Plus les jours passent, plus on mesure l'ampleur du désastre.

De plus, les conditions de travail des salariés d'Adrexo sont déplorables. Rappelons que son président-directeur général M. Frédéric Pons avait déclaré : « grâce à ce boulot, ils se maintiennent en forme et économisent un abonnement à Gymnase Club. » (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Nous avons formulé une demande de commission d'enquête parlementaire. Monsieur le Premier ministre, la société Adrexo va-t-elle prendre en charge les dégâts qu'elle a causés ? Pouvez-vous nous assurer qu'elle ne s'occupera pas de la distribution du courrier électoral en 2022 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée chargée de la citoyenneté*. Je ne vous répondrai rien de plus que ce que j'ai déjà indiqué, monsieur le député, quant à l'avenir du marché signé avec Adrexo : j'ai en effet déjà répondu que, dès la fin du deuxième tour, nous dénoncerions ce marché public...

...en raison des dysfonctionnements graves et importants qui sont intervenus.

Je tiens cependant à vous répondre sur plusieurs points. Vous répétez que le Gouvernement reprendrait à son compte le chiffre de 21 000 plis, ce que vous avez déjà écrit sur Twitter à plusieurs reprises. Or ce n'est pas le cas. Ce que j'ai indiqué dimanche soir, lorsque nous étions vous et moi sur un plateau de télévision, c'est qu'Adrexo nous indiquait alors à ce stade ne pas avoir distribué 1 % des plis, ce qui correspondrait à 21 000 plis. J'avais souligné qu'il s'agissait des chiffres dont nous disposions à ce stade et que les dirigeants de la société avaient été convoqués...

M. Alexis Corbière. Tout le monde savait que c'était faux !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*. Je suis en train de parler, monsieur Corbière. J'avais donc indiqué que les dirigeants d'Adrexo et de La Poste avaient été convoqués par Gérald Darmanin au ministère de l'intérieur et qu'ils devraient rendre des comptes. Des plaintes seront systématiquement déposées s'il s'avère que des plis supplémentaires n'ont pas été distribués. Le fait de citer un chiffre ne signifie pas qu'on le reconnaisse comme exact. À ce stade, nous ne connaissons pas la quantité de plis concernée. Comme vous, nous réunissons actuellement des remontées du terrain.

J'observe aussi plusieurs choses. D'abord, monsieur Quatennens, vous dites que si les électeurs n'ont pas voté c'est parce qu'ils veulent une VI^e République. Pardonnez-moi, mais ce raisonnement est un peu rapide. Vous déduisez de l'abstention que les électeurs sont d'accord avec La France insoumise. Pourtant, je n'ai pas observé de plébiscite pour ce parti au cours du premier tour ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Je vois bien, ensuite, que vous reprenez la stratégie définie et théorisée par Jean-Luc Mélenchon, qui souhaitait adopter la même ligne politique que Chavez : pour atteindre l'hégémonie politique, tout conflictualiser, tout le temps, avec tout le monde ! C'est ce que vous êtes en train de faire en conflictualisant des sujets qui n'ont pas lieu de l'être...

M. Pierre Cordier. C'est ça, la démocratie !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*. ...et en prêtant des propos qui n'ont pas été tenus. Un problème de distribution est survenu avec la société Adrexo et nous le prenons très au sérieux. Les dirigeants de la société ont été convoqués, des sanctions seront prises et le marché public sera dénoncé.

M. Alexis Corbière. Il fallait le faire avant !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*. D'ici 2022, nous prendrons évidemment toutes les mesures qui s'imposent face à ce problème. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4158

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [23 juin 2021](#)